



UTEE

Actions à booster !

Lors de nos échanges avec la direction, nous avons évoqué les points suivants :

Note de service :

La CFE-CGC a demandé des précisions ainsi qu'une officialisation des réorganisations consécutives aux différents départs. Une note de service est attendue afin de clarifier les missions et les responsabilités attribuées à chacun.

La direction s'est engagée à la diffuser au plus tard à la rentrée.



Entretiens :

La campagne d'entretiens de mi-année se termine dans une semaine. La CFE-CGC a rappelé l'importance de ce moment d'échange, en particulier dans le contexte actuel d'incertitude sur l'avenir. Cet échange doit permettre à chaque collaborateur de se projeter et d'exprimer la place qu'il souhaite occuper dans l'organisation de demain.

La direction s'est engagée à suivre l'évolution de ces entretiens.

Charge de travail :

Plusieurs collaborateurs ont signalé rencontrer des difficultés à accomplir l'ensemble des tâches qui leur sont confiées, ou à savoir comment les réaliser. La CFE CGC a indiqué à la direction l'importance de l'utilisation de l'outil BDI. Elle a précisé que celui-ci ne doit pas être uniquement utilisé comme un « relevé des compteurs » sur les actions réalisées ou non, mais doit également permettre d'identifier les modalités de mise en œuvre et les besoins d'accompagnement pour mieux atteindre les objectifs demandés.

La direction fera un rappel des bonnes pratiques.

Respect des pauses repas :

La CFE-CGC a rappelé à la direction la nécessité de respecter les horaires de pause repas conformément à l'engagement pris dans le cadre de l'accord MBE. Les convocations programmées à 12h ne doivent relever que de situations urgentes ou exceptionnelles.

La direction partage pleinement cette position et s'est engagée à en assurer le respect.

232323 sans appel ... :

La CFE-CGC a signalé à la direction les difficultés rencontrées par les managers lorsqu'ils contactent le 232323, notamment l'absence de confirmation quant à la prise en charge du problème signalé et à l'identité de l'interlocuteur en charge du traitement.

La Direction nous informe qu'un nouveau logiciel est actuellement en phase de test. Celui-ci permettra de préciser les détails de l'incident remonté, d'identifier le pilote en charge, ainsi que d'estimer un délai de résolution.



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

